



Les Notions de la Corpo

Chers étudiants, ça y est, le semestre touche à sa fin. Mais pour bien profiter de l'été et éviter les rattrapages, la case des partiels semble inévitable !

Depuis maintenant 85 ans la Corpo Assas accompagne les étudiants dans tous les domaines de la vie universitaire, et pour la première fois cette année vous propose des fiches notions, ces fiches sont écrites par nos membres dans le but de favoriser l'entraide étudiants ainsi que de vous aider dans l'apprentissage de certaines notions clés d'une matière, sans reprendre le cours du professeur.

Effectivement, ces fiches sont là pour vous orienter, elles sont faites par des étudiants et ne sont en aucun cas un substitut à ce qui a été enseigné en TD ou en cours car elles ne se basent que sur les recherches et l'apprentissage personnelles de nos membres.

Si jamais il vous venait des questions, n'hésitez pas à nous envoyer un message sur la page Facebook Corpo Assas ou à contacter Iris de Laporte, Apolline Thevaux, Pauline Deslandes et Erykah Il

➤ **Comment valider votre année ? Pour les L1 :**

Il faut tout d'abord rappeler que toutes vos notes se compensent. Pour valider de la manière la plus simple votre année, il vous faut valider vos blocs de matières fondamentales mais aussi vos blocs de matières complémentaires. Cependant, le calcul peut s'avérer plus complexe...

Chaque fin de semestre est marquée par des examens qui constituent l'épine dorsale de la validation de votre année. Bon nombre d'autres possibilités vous sont proposées pour engranger un maximum de points et limiter ainsi l'impact de vos partiels. Chacun de vos chargés de TD va vous attribuer une note sur 20 à l'issue du semestre. Vos TD de matières fondamentales comptent donc autant que l'examen écrit, lui aussi noté sur 20. Cet examen s'effectue en 3h et nécessite un exercice de rédaction. Sur un semestre, une matière fondamentale peut donc vous rapporter jusqu'à 40 points. Seuls 20 points sont nécessaires à la validation de la matière. Pour valider votre bloc de fondamentales, il vous faut donc obtenir 40 points en additionnant vos notes de TD et vos notes aux partiels. Si toutefois vous n'obtenez pas ces 40 points, vous repasserez en septembre, lors de la session de rattrapage, la ou les matières que vous n'auriez pas validée(s).

Attention : le passage par septembre annule votre note de TD obtenue dans la matière. Pour les L2 :

Le principe est similaire, à la différence qu'il y a plus de matières fondamentales et plus de matières complémentaires.

Conclusion simple : travailler toutes les matières un minimum en mettant l'accent sur les TD et les matières fondamentales (les plus gros coefficients) vous permettra de maximiser vos chances de valider votre année du premier

coup et ainsi éviter l'écueil des rattrapages de septembre.

➤ Système de compensation et session de septembre

Si, au sein même des unités d'enseignement, les matières se compensent, les blocs peuvent aussi se

compenser entre eux à la fin de l'année. Ainsi, si vous obtenez une moyenne générale sur l'année de 10/20, votre passage est assuré.

En cas d'échec lors des sessions de janvier et de juin, une seconde chance vous est offerte en septembre.

Attention, contrairement aux idées reçues, les rattrapages ne sont pas plus faciles, ils sont connus pour être notés plus sévèrement. Toutes les matières des blocs non validés où vous n'avez pas eu la moyenne sont à repasser. S'il s'agit d'une matière à TD, la note de TD est annulée (même si vous avez été défaillant), de sorte que la note obtenue en septembre compte double (8/20 revient à 16/40). Les points d'avance acquis lors de l'année (points au-dessus de la moyenne lors de la validation d'un bloc) sont valables après les rattrapages et permettent donc la compensation finale comme décrite précédemment.

A noter que le jury peut vous accorder quelques points pour l'obtention de votre année, notamment dans le cas d'un étudiant sérieux en TD... A bon entendeur !

Pour les L1, le passage en deuxième année peut aussi se faire en conditionnel, pour cela il vous faut valider les deux unités d'enseignement fondamental et une unité d'enseignement complémentaire tout en sachant que l'autre unité complémentaire sera à repasser en L2.



COMPTABILITE GENERALE

Comptabilité générale

Le journal	2
Définition	2
Présentation conventionnelle.....	2
Les différentes étapes du journal.....	2
La représentation du journal.....	2
• Présentation	2
• Exemple.....	2
Les erreurs dans l'enregistrement au journal.....	3
• Exemple.....	3
Erreur de chiffre	3
Erreur d'imputation	4
La balance de vérification	4
• Définition.....	4
• Ses différents rôles	4
• Présentation	4



Le journal

Définition

Le journal est un **document obligatoire** qui doit être conservé entre 5 et 10 ans dans l'entreprise, comme indiqué dans l'article 123-173 du code de commerce.

Il correspond à l'**enregistrement chronologique des écritures de l'exercice** / des mouvements de l'entreprise (c'est la mémoire de celle-ci).

C'est un enregistrement pour une période donnée, tous les jours.

Présentation conventionnelle

Numéro de Compte	Date	DEBIT	CREDIT

Les différentes étapes du journal

Inscrire la **date** (dito ou d° pour répéter une même date).

Inscrire les **numéros de compte**.

Indiquer les comptes de **débit** à gauche.

Indiquer les comptes de **crédit** à droite (légèrement décalés).

Indiquer un **libellé** (pièce comptable).

La représentation du journal

- **Présentation**

Date	Compte	Libellé	DEBIT	CREDIT

- **Exemple**

Durant le mois d'octobre, l'entreprise Jeanne qui confectionne du linge de maison a réalisé les opérations suivantes :



Le 5 octobre, achat de 1 000 € de coton à crédit. Facture N°12.

Le 8 octobre, prestation de services 50 000€. Facture N°222.

Le 10 octobre, achat de timbres fiscaux 50€ réglé par caisse.

Le 16 octobre, vente de nappes 5 500€. Facture N°172.

Le 20 octobre, envoi d'un chèque pour régler la facture N°12 en totalité.

Date	Compte	Libellé	DEBIT	CREDIT
05 10	607	Achat de marchandises	1 000	1 000
	401	Fournisseurs Factures N°12		
08 10	411	Client	50 000	50 000
	706	Prestation de services Factures N°222		
10 10	635	Droit d'enregistrement	50	50
	530	Caisse Pièce de caisse N°		
16 10	411	Client	5 500	5 500
	701	Vente de produits finis Facture N°172		
20 10	401	Fournisseurs	1 000	1 000
	512	Banques Chèque N°		

Les erreurs dans l'enregistrement au journal

Il existe deux erreurs possibles...

Erreur de **chiffre**.

Erreur d'**imputation**.

... avec deux solutions possibles :

Complément d'écriture.

Contre passation (technique préférable)

• Exemple

Le 12 mai, l'entreprise Julien reçoit la facture N°215 de 1520€ pour l'achat de marchandises. Règlement effectué par chèque.

Erreur de chiffre

Le comptable enregistre l'écriture suivante :

Date	Compte	Libellé	DEBIT	CREDIT
12 05	607	Achat de marchandises	1 500	1 500
	512	Banques Facture N°318		

Complément d'écriture :

Date	Compte	Libellé	DEBIT	CREDIT
12 05	607	Achat de marchandises	20	20
	512	Banques Facture N°318		

Ou contre passation :



Date	Compte	Libellé	DEBIT	CREDIT
12 05	512 607	Banques Achat de marchandises Annulation écriture Factures N°318	1 500	1 500
12 05	607 512	Achat de marchandises Banques Facture N°318	1 520	1 520

Erreur d'imputation

Le comptable enregistre l'écriture suivante :

Date	Compte	Libellé	DEBIT	CREDIT
12 05	607 530	Achat de marchandises Caisse Facture N°318	1 520	1 520

Contre passation (obligatoirement) :

Date	Compte	Libellé	DEBIT	CREDIT
12 05	530 607	Caisse Achat de marchandises Annulation écriture Factures N°318	1 500	1 500
12 05	607 512	Achat de marchandises Banques Facture N°318	1 520	1 520

La balance de vérification

• Définition

La balance est un document qui n'est **pas obligatoire**, il est interne à l'entreprise. Il indique l'état mensuel des totaux « Débiteurs » et « Crédeurs ». Tous les comptes y sont classés par **ordre de numéro de compte croissant**.

• Ses différents rôles

-tableau de **synthèse**

-document de **contrôle** (dans lequel « Total Actif » = « Total Passif »)

-**document de départ** pour mettre en place le Bilan et le Compte de Résultat

• Présentation

Numéro de compte	Intitulé	Mouvements		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit



--	--	--	--	--	--